



DIMANCHE 1er MAI 2022 à PAULHAN

Randonnée « Souvenir Jean-Marie Arnaud »



Départ & arrivée : Cave Coopérative
PARKING VEHICULES

4 circuits au choix : 77 ou 100 km + variantes 91 ou 85 km

Route Cyclotourisme

- Ouverture : 07h00 Cave Coopérative - Fermeture : 12h.30.
- Café offert à l'inscription.
- **Droits d'inscription** : 4,00 € sur présentation de la licence FFVélo.
6,00 € autres fédérations et non licenciés
- **Gratuit pour les moins de 18 ans.** (Autorisation parentale obligatoire)
- **Nombreuses récompenses et coupes pour les clubs les plus nombreux, éloignés, ainsi que pour les participants les plus jeunes, les plus âgés, etc....**
Boissons à l'arrivée.
- **Renseignements complémentaires :**
Adolphe BERNAD - 34230 Le POUGET
06 71 71 08 12 - email : cycloclubpaulhanais@ffvelo.fr
Site internet : <https://www.ccpaulhanais.fr>



Circuit n°1 Jaune : 77 Km Dénivelé positif : 727 m

Paulhan
Bélarg
Plaissan
Vendémian
Aumelas
La Taillade
La Boissière
Aniane
Pont du Diable (Ravitaillement)

1 A

St Jean de Fos
Montpeyroux
Pied d'Arboras
St Saturnin
St Guiraud
St Félix (Stade)
Ceyras
Cambous
Brignac
Canet
Vers Aspiran (Déchèterie)
Paulhan

1 B

Circuit n°2 Bleu : 100 Km Dénivelé positif : 1281 m

Paulhan
Bélarg
Plaissan
Cabrials
Mas Artemon
Carrefour D114E/D114
La Taillade
La Boissière
Aniane
Pont du Diable (Ravitaillement)

2 A

St Jean de Fos
Montpeyroux
Arboras
La Rouquette
St Jean de la Blaquièr
Rabieux
St Félix (Stade)
Ceyras
Cambous
Brignac
Canet
Vers Aspiran (Déchèterie)
Paulhan

2 B

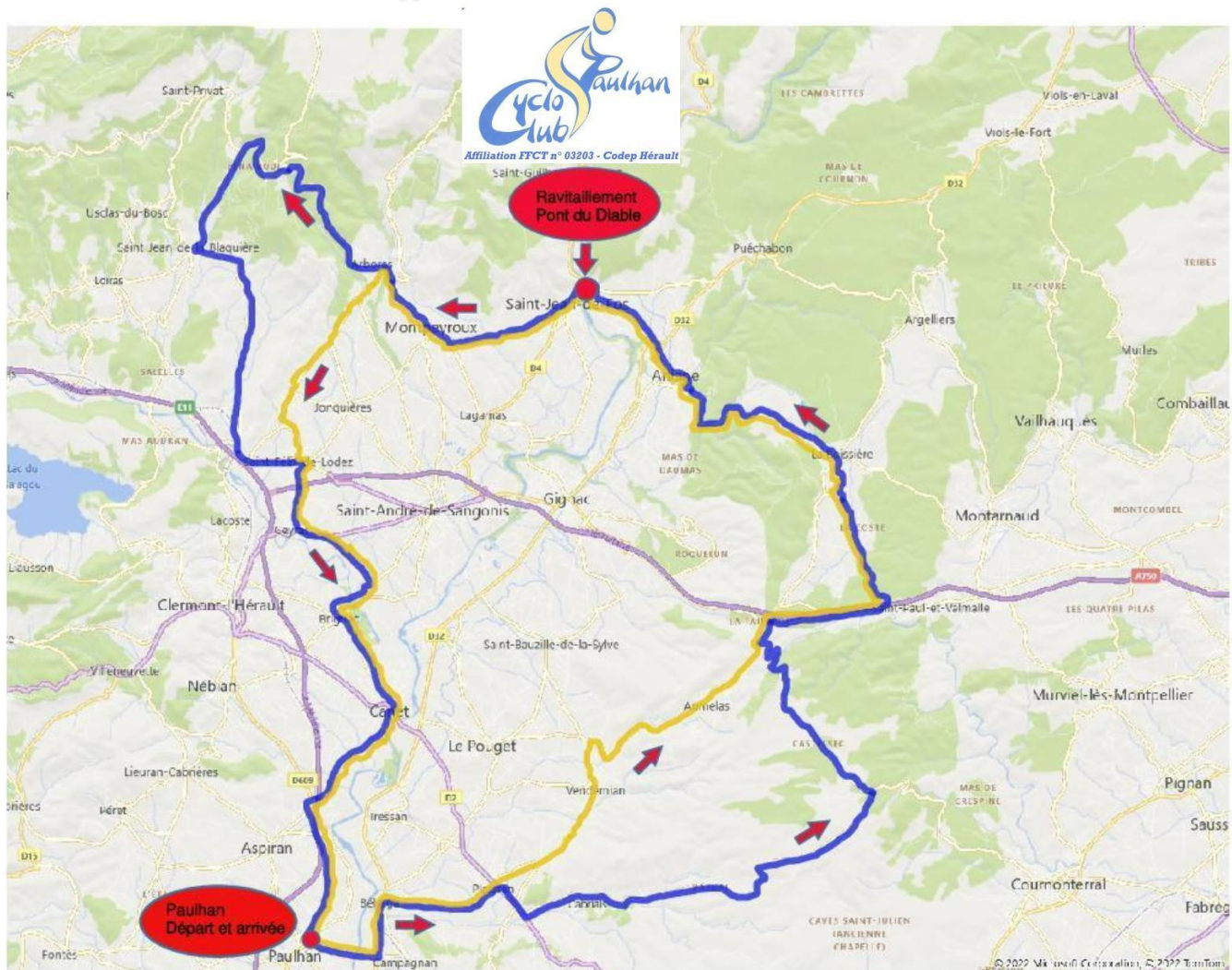
Variantes : 1A + 2B (91 km) ou 2A + 1B (85 km)

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci

Circuit 1 Jaune : 77 km

Circuit 2 Bleu : 100 km

Randonnée Paulhanaise souvenir J. Marie Arnaud



REGLEMENT

Cette randonnée n'est pas une compétition. Elle est ouverte à tous et il ne sera procédé à aucun classement. Les jeunes de moins de 18 ans devront présenter une autorisation parentale ou être accompagnés d'un adulte. Les participants devront se conformer au Code de la Route, aux arrêtés préfectoraux et communaux, ainsi qu'aux règlements de la FFCT.

LE CASQUE A COQUE RIGIDE EST OBLIGATOIRE.

La responsabilité du CYCLO CLUB PAULHANAIS ne pourra être recherchée en cas de fautes graves ou de non respect des diverses recommandations et règlements.

Le participant à cette randonnée atteste sur l'honneur qu'il est en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi, et qu'il a pris connaissance des consignes de sécurité.